

COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE PROXIMITÉ

du 12 juin 2023



Chantal EYMÉOUD, Maire d'Embrun remercie les habitants des quartiers qui sont venus à la rencontre des élus

Vous avez des propositions pour votre quartier ou la commune d'Embrun ?

*Ecrivez à : Madame le Maire - Hôtel de Ville - BP 97
05208 Embrun Cedex*

QUARTIER SAINTE-MARTHE

CHEMIN DE L'AMITIE

REQUETES ET SUGGESTIONS DES RIVERAINS PRESENTS REPNSES DU MAIRE ET DE SON EQUIPE MUNICIPALE

FIBRE

➤ Du 21 au 29 chemin de l'Amitié, le réseau ADSL a un débit bas et très fluctuant. De ce fait, le réseau internet se coupe régulièrement ou n'a pas assez de débit pour alimenter internet. 2 opérateurs ont constaté que le fourreau était endommagé, et ils refusent de le réparer et de l'entretenir sous prétexte que nous sommes désormais éligibles à la fibre. Or, le PBO (Point de Branchement Optique) pour le raccordement à la fibre, qui se trouve devant nos maisons, a été déclaré câblé par l'installateur, mais tous les opérateurs qui se sont déplacés ont affirmé qu'il ne l'était pas ! Nous nous connectons à internet et regardons la TV via le partage de connexion de nos téléphones mobiles. Nous ne trouvons pas d'issue au problème depuis plus de 2 ans.

Madame le Maire précise que la compétence n'est pas communale, et que c'est à XP Fibre d'intervenir sur ce sujet. Les services techniques ajoutent qu'ils ont fait remonter le problème au Responsable « Relations Collectivités Locales » de l'entreprise, qui tarde à venir constater le problème. Les échanges durent depuis mars 2023. Et de nombreuses relances ont été effectuées. Nous poursuivons notre accompagnement sur ce désordre.

Hormis ce cas particulier, le déploiement est toujours en cours et progresse chaque jour.

Le réseau a été tiré par l'entreprise XP Fibre et dorénavant il appartient à chacun de se rapprocher de son opérateur afin de demander son raccordement à la fibre.

Il existe une carte des déploiements fibre (FttH) qui vous permet de visualiser la couverture des communes via le site <https://cartefibre.arcep.fr>

Lorsqu'un point vert apparaît sur votre habitation, c'est que vous êtes raccordable, vous pouvez contacter l'opérateur de votre choix. Si votre propriété est couverte par un point jaune, c'est que le raccordement est programmé, mais pas encore effectif. Il faut attendre que le point passe au vert.

PLU ET RESEAUX

➤ Sur ce même secteur, entre le n°21 et le n°29, en 2007 l'ancien PLU (Plan Local d'Urbanisme) prévoyait des constructions à 5 mètres de la limite séparative des terrains, permettant ainsi de conserver une vue dégagée pour chacun. Peu de temps après, la limite est passée à 3 mètres. Avec un angle de vue perdu de 60%.

Ces limites étaient à l'époque régies par le POS (Plan d'Occupation des Sols), intervient l'adjoint à l'Urbanisme. Et le POS a été remplacé par le PLU. Les modalités de passage du POS au PLU ont été imaginées afin de faciliter l'application des prises de décisions nationales en termes de protection de l'environnement ou de logement. Nous nous sommes mis en conformité avec la réglementation nationale en vigueur, qui privilégie la densification des zones urbaines déjà existantes plutôt que l'extension de l'urbanisation en zones naturelles et agricoles.

➤ Quant à l'évacuation des eaux usées, on nous a dit lors de notre construction qu'il y aurait une extension du réseau. Le propriétaire qui s'y opposait a vendu sa propriété, et le racheteur est d'accord pour cette extension.

Ce n'est pas de la compétence de la commune, mais de la Communauté de Communes. Le réseau est effectivement très ancien et ne sera pas étendu, mais totalement refait précise le 1^{er} adjoint.

DENEIGEMENT

➤ Toujours sur ce secteur, entre le 21 et le 29 chemin de l'Amitié, qui forme une patte d'oie en aval de la route principale, le déneigement n'est pas systématique. Et sur tout le secteur en général, il est difficile de se croiser en voiture lors des chutes de neige, à cause des bourrelets formés par les déneigeuses.

Les bourrelets ne peuvent pas être évités, et il faudrait évacuer les amas de neige plus rapidement. Or, tout le monde veut le déneigement en même temps sur l'ensemble de la commune. Les appels fusent au centre technique lors des chutes de neige. On fera passer l'information à nos agents, qui sont tous réquisitionnés pour déneiger, et certains ont en effet plus de difficultés, car ce sont des engins difficiles à manier.

➤ Demande d'un bac à sel au 30 chemin de l'Amitié.

Accordé, le Centre Technique Municipal se chargera de le déposer avant l'hiver.

ROUTE ET CIRCULATION

➤ La route est trop bombée au niveau du chemin de Sainte-Marthe, entre le pont et la résidence des Maisons du Lac. Beaucoup de trafic sur cette portion, et une mise en danger des piétons et cyclistes qui marchent et roulent sur un dévers.

Un projet de cheminement piéton est à l'étude sur ce secteur précise le Maire.

➤ Le bas de la route des Puys qui passe devant le cimetière est toujours en sens unique, et c'est très contraignant au quotidien pour ceux qui doivent rejoindre le centre-ville.

Je vous invite vivement à participer à la réunion publique « circulation et stationnement » ce jeudi 15 juin à la salle des fêtes, afin de donner votre avis sur ce sujet qui sera abordé. Nous avons proposé de maintenir le sens unique pendant la période estivale, et de rétablir le double sens le reste de l'année. Venez partager votre opinion, car la municipalité va se positionner à l'issue de cette réunion sur ce sujet qui fait débat.

TRAVAUX

➤ Nous avons vu des marques de couleurs sur les arbres autour du torrent de Sainte-Marthe, des coupes sont-elles prévues ?

Oui, un déboisement est programmé pour l'automne entre le mois de septembre et le mois de novembre 2023 par la Communauté de Communes. Les travaux ont pour objectif de limiter la présence d'arbres dans le chenal du torrent et réduire ainsi les risques d'embâcles (obstruction à l'écoulement) en cas d'intempéries. Les travaux seront réalisés entre la route des Puys à l'amont et l'ouvrage situé à proximité des « Maisons du lac » à l'aval. L'entreprise n'est pas encore retenue. La décision sera communiquée durant le mois de juillet.

Les services techniques précisent que les arbres marqués en bleu seront conservés, et que les marques rouges correspondent aux limites du chantier. Ceux-ci ne seront pas abattus non plus.

La CCSP fait de son mieux pour conserver une strate arborescente suffisante, tout en optimisant la sécurité des personnes et des biens.

➤ Diagnostic du pont de l'Amitié

Pour votre information, suite à l'observation d'un début d'affouillement de la pile de l'ouvrage qui supporte le pont de l'Amitié, un diagnostic est en cours, et permettra d'évaluer la stabilité du pont et la probable nécessité de travaux.

➤ Dans le cadre des OLD, (Obligation Légales de Débroussaillage), la municipalité s'était engagée cet hiver à venir débroussailler le chemin communal piétonnier qui surplombe et entoure les habitations du n°16 au n°30 et rien n'est fait à ce jour.

Nous allons relancer les agents des espaces verts.

FESTIVITES

➤ Les 3 concerts de l'Outdoormix Festival était particulièrement bruyants cette année.

Les organisateurs alternent chaque année l'orientation de la scène pour les concerts du soir, afin d'épargner les habitants des différents versants une année sur l'autre. C'est un festival qui a pris beaucoup d'ampleur mais qui est bénéfique pour le tourisme et le rayonnement de notre territoire.

POSTE

➤ Des semaines entières se déroulent sans passage de facteurs, les courriers ne sont pas distribués et les recommandés arrivent avec 15 jours de retard.

M^{me} le Maire et son directeur de cabinet ont rencontré le directeur départemental et son chef de secteur il y a quelques mois, qui font état d'un souci d'effectif et de recrutement. On espère que la situation va s'améliorer et se stabiliser.

Madame le Maire et ses équipes remercient les habitants pour leur présence.